



La Soupe au caillou

Par l'équipe du Collectif

Numéro 419

4 décembre 2017



Les nouvelles courent

Une mise à jour économique qui en dit long

Le 21 novembre dernier, le ministre des Finances, Carlos Leitão, a présenté une mise à jour économique, sorte de « mini-budget » avant le « vrai » budget du printemps. Son collègue François Blais y a révélé trois éléments qui devraient être au cœur du prochain plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, lequel est attendu depuis plus de deux ans. Le gouvernement entend ainsi :

- bonifier les prestations d'aide sociale et le programme Objectif emploi ;
- renforcer l'incitation au travail ;
- faciliter l'inclusion sociale des personnes en situation de faible revenu.

Pour qui sait lire entre les lignes, le ministre Blais semble vouloir imiter ses prédécesseurs et faire de l'incitation au travail la pierre d'assise du troisième plan d'action gouvernemental. Il faudra donc être vigilantEs lors de son dévoilement. Et être prêtEs à se mobiliser pour défendre les droits humains, encore une fois...

Troisième plan de lutte à la pauvreté **OBJECTIF AMBITIEUX OU CRUEL MANQUE D'AMBITION ?**

Le ministre François Blais dit qu'il veut sortir 100 000 personnes de la pauvreté avec le prochain plan de lutte à la pauvreté.

Il y voit un objectif « ambitieux ».

Lourde hypothèque

Au Québec, bon an mal an, autour de 800 000 personnes vivent dans le rouge, c'est-à-dire qu'elles ne couvrent pas leurs besoins de base comme le logement, l'alimentation, l'habillement, le transport. Elles doivent choisir entre payer le loyer ou l'Hydro, entre payer la passe d'autobus ou l'épicerie. Cela hypothèque leur dignité, leur santé et leur espérance de vie.

Que promet le ministre Blais à ces personnes ? Il s'engage à en faire sortir 100 000 de la pauvreté. Malheureusement, cet engagement présente deux sérieux problèmes.

MPC ≠ sortie de pauvreté

Le premier problème se pose lorsque le ministre affirme que la sortie de la pauvreté correspond à la Mesure du panier de consommation (la MPC).

C'est faux.

La MPC est un indicateur de faible revenu qui permet d'évaluer les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base. Mais pour être sorties de la pauvreté, les personnes doivent aussi disposer d'une marge de manœuvre pour faire des choix, pour surmonter les imprévus de la vie, pour améliorer leur situation. La vie ne se limite pas à couvrir ses besoins primaires.

Bien sûr, les 100 000 personnes qui pourraient enfin couvrir leurs besoins de base amélioreraient leurs conditions de vie. Mais il est trompeur de prétendre qu'elles seraient sorties de la pauvreté pour autant.

Ce que fait le ministre, c'est réduire la hauteur de la cible pour pouvoir l'atteindre plus facilement. Tant qu'à faire, pourquoi n'abaisserait-il pas la barre davantage pour faire sortir encore plus de monde de la pauvreté ?

L'arbitraire du ministre

Le deuxième problème avec l'objectif du ministre, c'est qu'il vise seulement 100 000 personnes alors que le Québec en compte 800 000 qui vivent dans le rouge.

Pourtant, tout le monde a le droit de vivre dignement. Nier ce droit est irresponsable de la part d'un ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Qui sont les 700 000 personnes qui ne méritent pas de couvrir leurs besoins aux yeux du gouvernement ? Qui sont les personnes qui ne méritent pas de manger à leur faim ? L'arbitraire du ministre sera-t-il l'unique critère de décision ?

L'objectif du ministre Blais manque cruellement d'ambition et le stratagème qu'il emploie pour l'atteindre est malhonnête. C'est une insulte à l'intelligence que de prétendre que cet objectif est ambitieux. C'est aussi et surtout un manque de respect pour les personnes en situation de pauvreté.

Campagne du temps des Fêtes du Collectif

Des cartes... à gratter!

La campagne des cartes de Noël du Collectif est de retour! Et cette cinquième édition connaît un engouement tel, qu'avant même son lancement « officiel », 60 000 cartes s'étaient envolées!

Cette année, sur les cartes, différentes situations de pauvreté sont représentées au moyen d'un détournement de loteries bien connues. Illustrées par Mathilde Cinq-Mars, les quatre cartes rappellent qu'au Québec, où une personne sur dix ne couvre pas ses besoins de base, la pauvreté est probablement la loterie qui fait malheureusement le plus de « gagnants » et de « gagnantes ».

Ainsi, Michel, le personnage qui reçoit des prestations d'aide sociale, est

« Perdant à tous les mois »; Malaïka, qui travaille à temps plein toute l'année, n'a « Pas de célébration », alors que Suzanne, jeune retraitée, tourne « La roue de l'Infortune » et que la famille Tremblay-Diaz ne peut s'offrir « Rien d'Extra ».

Pour en apprendre davantage sur leur situation respective, une petite devinette se trouve sous le portrait des personnages, devinette dont la réponse est cachée... dans une case à gratter!

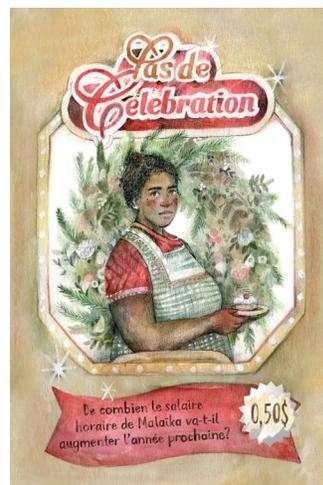
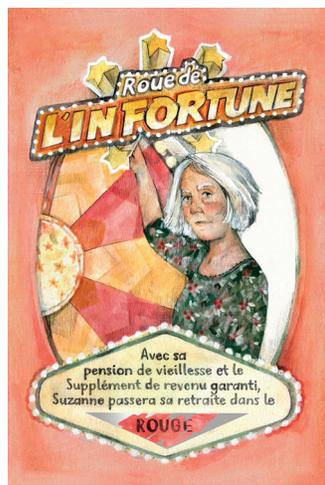
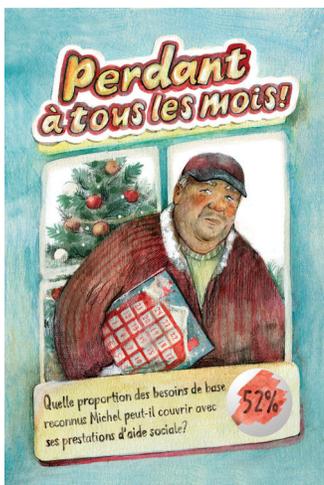
Gageons que les activités de distribution de cartes seront nombreuses encore cette année! Ce qui serait une heureuse nouvelle, puisque la campagne vise à rappeler, en cette période de l'année où les élans de générosité sont nombreux (et

c'est tant mieux!), que si la charité peut agir comme un baume, seule la volonté politique est en mesure de mettre fin à la pauvreté.

Les personnes qui veulent se procurer l'une ou l'autre des cartes doivent communiquer avec le collectif ou le groupe porteur de leur région; les groupes et organismes, eux, doivent contacter le Collectif national, par téléphone ou par courriel.

N'hésitez pas à envoyer une carte au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais!

D'ailleurs, il est possible de le faire par internet: <https://tinyurl.com/carte-Blais>.



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec, QC G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040 / Télécopieur : 418 525-0740 / Courriel : collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca